

## M2 Droit et pratique de la responsabilité et des assurances

### DATE DE MISE À JOUR DU PROGRAMME 1.1

Mai 2024 (Changement de maquette)

### OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES EXPRIMÉS EN COMPÉTENCES 2.5

*Indiquer les compétences à acquérir en termes de savoirs, savoir-faire et savoir-être ou à mettre en œuvre*

#### Connaissances attendues :

- Maîtriser les concepts fondamentaux du droit de la responsabilité civile
- Mobiliser des savoirs hautement spécialisés en droit de la responsabilité
- Mobiliser un savoir spécialisé pour développer une réflexion critique ou une application pratique

#### Compétences attendues :

- Conseiller sur une question d'indemnisation
- Evaluer les préjudices en vue d'un règlement de la victime
- Conseiller en présence d'une situation complexe d'indemnisation
- Mobiliser un savoir spécialisé pour développer une réflexion critique ou une application pratique

### PUBLIC CONCERNÉ 1.1

- Etudiants en formation initiale issus de Master 1 de droit
- Etudiants en formation continue déjà en poste dans une compagnie d'assurance, mutuelle, courtier, agent général

### PRÉ-REQUIS 1.1

*Indiquer le niveau requis, l'expérience ou les compétences nécessaires, ou l'absence de pré-requis, le cas échéant*

- Niveau requis : Master 1 ou niveau moindre (L3) mais avec une VAE
- Pré requis : stage en milieu professionnel (avocats, assurances.)

### ACCESSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP 1.1

Oui (salle de cours accessible PMR...)

### DURÉE DE LA FORMATION ET MODALITÉS D'ORGANISATION 1.1 2.6

*Indiquer la durée en heures, les horaires et les dates de début et de fin de la formation et l'effectif d'étudiants prévu. Si la formation est en partie en distanciel, préciser le dispositif d'accompagnement mis en place.*

402h – Entre le 8 septembre 2025 et le 6 juillet 2026.

Effectif : 30 élèves

### LIEU DE LA FORMATION 1.1

*Adresse précise de réalisation de la formation*

## DÉLAI D'ACCÈS 1.1

*Le délai d'accès est "la durée estimée entre la demande du bénéficiaire et le début de la prestation". Dans le cas d'une formation universitaire : quelles sont les dates d'ouverture des candidatures, le délai de réponse et les dates de démarrage de la formation.*

Dates d'accès dépendantes d'E-candidat

## CONTACTS 1.1

Institut des Assurances – Faculté de droit et science politique

3, avenue Robert Schuman

13 628 Aix-en-Provence Cedex 1

Téléphone : 04 13 94 46 83

Contact secrétariat : [Jeanne.guidu@univ-amu.fr](mailto:Jeanne.guidu@univ-amu.fr)

## TAUX DE RÉUSSITE AUX EXAMENS 1.2

Réussite à la session d'examen pour l'année 2023-2024 : 87%

## CONTENU DE LA FORMATION 1.1

*Renseigner les intitulés des modules composant la formation (ajouter un descriptif succinct pour chaque module, en termes de compétences visées, d'apports théoriques, pratiques, méthodologiques) et indiquer la durée pour chaque module*

| Nom de la matière                                               |
|-----------------------------------------------------------------|
| L'évolution des conditions de la responsabilité civile          |
| L'évolution des effets de la responsabilité civile '            |
| Mécanisme de l'assurance de responsabilité civile               |
| Régleur sinistre                                                |
| Fonds de garantie                                               |
| Actions en justice et transactions                              |
| Expertise médicale                                              |
| Evaluation et indemnisation des préjudices matériel et corporel |
| Expertise judiciaire                                            |
| Contentieux de la responsabilité des professionnels - Séminaire |
| Méthodologie                                                    |
| Responsabilité du fait des produits                             |
| Anglais de l'assurance                                          |
| Responsabilité médicale                                         |
| Méthodologie                                                    |
| Journées de conférences                                         |

## MOYENS ET MÉTHODES PÉDAGOGIQUES 1.1

*Préciser les méthodes et techniques d'animation (exposés, cas pratiques, mises en situation)*

- Différents moyens et méthodes sont mises en œuvre : cours magistraux et travaux dirigés comportant tous des mises en situation, l'examen des contrats, cas pratiques. Tous ces enseignements sont interactifs.

-Les séminaires apportant l'éclairage d'un professionnel qualifié sur un thème donné.

## BIBLIOGRAPHIE ET MODALITÉS D'ACCÈS À UN ENVIRONNEMENT NUMÉRIQUE DE TRAVAIL 4.19

- *Supports multiples*
- *ENT de l'Université Aix-Marseille*
- 

## PROFIL DU(DES) FORMATEUR(S) 5.21

*Indiquer les nom(s), prénom(s), compétences, qualifications, expérience, des intervenants*

- M. Bruschi : Professeur des Universités, Directeur de l'Institut des assurances
- Mme Lambert : Maître de conférences à AMU
- M Garabedian : Direction service clients corporels – Axa France
- M. Clerc : Expert juridique au fonds de garantie des victimes
- M Bloch : Professeur des Universités
- M. Mazeaud : Professeur des universités
- M. Menard : Médecin généraliste
- M. Distanti : Médecin généraliste
- Mme Curalucci : Médecin physique et de réadaptation
- M. Labarutias : Médecin généraliste
- M. Wood : Professeur libéral en anglais
- M. Gil : Maître de conférences à AMU
- M. Perruchot-Triboulet : Professeur des universités
- Mme Boccard-Lardeux : Professeure des universités
- Mme Mazeaud : Avocate
- Mme Viricel : Chargée de recherches juridique, ingénieure de recherche associée au CUREJ

## MODALITES DE SUIVI ET MODALITÉS D'ÉVALUATION 1.1

*Indiquer comment vont être évalués l'acquisition et l'amélioration des compétences (contrôle continu, test, dossier, mise en situation,...)*

- Evaluations orales et écrites en cours de travaux dirigés (assurance-vie, assurance auto, anglais..)
- Examens finaux (juin) écrits et oraux selon la matière
- Mémoire : appréciation de l'écrit rendu par l'étudiant puis de sa soutenance orale.

## MOYENS TECHNIQUES 2.6

*Ex : salles, ordinateurs, matériel,...*

- L'IAAM dispose de locaux dédiés comportant une salle de cours (tableau, prise électrique pour chaque étudiant, grand écran de projection pour les supports de cours...)
- Une bibliothèque de droit des assurances,
- Un secrétariat dédié à l'IAAM et le bureau du directeur

## DEBOUCHES DE LA FORMATION 1.3

*Métiers visés, secteurs d'activité...*

### **Perspectives et métiers :**

Experts d'assurance

Juristes

Préparation CRFPA

## TARIF DE LA FORMATION 1.1

*Préciser le tarif de la formation et les conditions tarifaires (ex: l'apprenti ne paie aucun frais de formation. Le coût est pris en charge par l'opco de l'entreprise ou par l'organisation de service public).*

*Pour l'année 2025-2026, le coût de la formation est de **10330 Euros** (voir conditions de financement selon la nature de l'employeur, privé ou public).*

***L'apprenti devra s'acquitter uniquement du coût de la CVEC***